



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 107139

Texte de la question

M. Robert Lecou attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le décret n° 351-3 du code de la sécurité sociale. Il demande dans quelles mesures une personne de plus de soixante ans qui demande la validation d'années d'études pour liquider sa retraite peut faire pour obtenir satisfaction.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107139

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10784